



Le site du Eselacker va prochainement accueillir une centrale photovoltaïque.

Transition Énergétique

Une seconde vie pour le site du Eselacker

Exploité comme décharge d'ordures ménagères durant les années 60 par la Ville de Mulhouse, le site du Eselacker a fait l'objet d'un plan de gestion de la pollution. Le point sur les mesures et les travaux entrepris.

Le « Plan de gestion » prescrit en 2013, par la préfecture du Haut-Rhin à la Ville de Mulhouse pour le traitement des déchets ménagers déposés durant la période d'activité de la décharge avait comme objectif majeur de confiner la pollution et d'éviter sa dispersion :

Confinement vertical

Installation d'une barrière hydraulique en aval du site, dotée d'un système de pompage pour permettre de capter l'eau souterraine et les polluants, puis de filtrer cette eau via des charbons actifs afin de réinjecter en aval du site cette eau dépolluée, créant ainsi une « boucle hydraulique » qui va, petit à petit, en évitant la dissémination de la pollution, dépolluer la zone traitée.

Confinement horizontal

Dépôt de matériaux sains (terre) sur les 10 hectares de terrain pour empêcher le contact avec les sols pollués et l'inhalation de poussières polluées lors de l'occupation ultérieure du site.

Mis en place par le Sivom de la région mulhousienne, ce dispositif efficace, au coût raisonnable, respecte les préconisations du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques visant à garantir l'innocuité du site pour les occupants et les riverains.

UNE NOUVELLE VIE DU SITE

Ces actions étant réalisées, le devenir du site peut être envisagé sur une base nouvelle, en tenant compte cette fois de l'impératif écologique. C'est ainsi que le projet de création d'un champ photovoltaïque présenté par la Tryba Energy a retenu l'intérêt de la collectivité.

La société alsacienne a en effet ouvert depuis une dizaine d'années une activité consacrée au développement des énergies renouvelables. Elle a déposé un dossier de permis de construire, actuellement en instruction par la préfecture du Haut-Rhin, pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque permettant de produire de l'électricité pour près de 2 400 foyers (lire ci-contre).

Ce projet qui s'inscrit pleinement dans le contexte de l'après-Eselacker fera du site un lieu emblématique d'une reconquête écologique et énergétique exemplaire.

Pour bien comprendre la future centrale photovoltaïque

Puissance : 5 MWc (crête), soit l'équivalent de la consommation électrique de 2 400 foyers (hors chauffage)

Surface couverte par des panneaux photovoltaïques : 7,5 ha

Configuration : 13 000 panneaux reliés à un poste de livraison raccordé au réseau général (des onduleurs transforment le courant continu en courant alternatif injecté dans le réseau Enedis)

Production : 6 200 MWh/an

Sécurité : citerne à eau d'une capacité de 120 m³ sur le site (recommandation du SDIS)

Economie réalisée par rapport aux énergies conventionnelles : 535 tonnes de CO₂ évitées par an

